



Atlas de la Biodiversité Communautaire

Communauté de communes
Vallée de l'Hérault

**« Un projet participatif
pour une vallée durable »**



VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



... qu'est-ce que c'est ?

Depuis octobre 2020, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault est lauréate de l'appel à projets « Atlas de la biodiversité » porté par l'Office français de la biodiversité. Avec son soutien et la participation des habitants, elle a trois ans pour réaliser son atlas de la biodiversité communautaire.

🦋 À quoi sert un ABC ?

Un atlas de la biodiversité permet à une commune, ou une structure intercommunale comme la nôtre, de connaître, préserver et valoriser le patrimoine naturel de son territoire. Objectif : mieux intégrer les enjeux de préservation de la biodiversité dans les projets menés sur le territoire, qu'ils soient privés ou publics, individuels ou collectifs.

🦋 Comment réaliser un ABC ?

Grâce à la participation de tous, habitants, associations locales, scolaires, élus, mais aussi agriculteurs !

Tous sont invités à s'impliquer en contribuant à des inventaires naturalistes, et plus largement, à mener une réflexion pour préserver ce bien commun qu'est la biodiversité du territoire.

Véronique Neil
Vice-présidente chargée
de l'environnement





Quel engagement de la communauté de communes ?

🌿 Une vallée durable...

La préservation de la biodiversité est un engagement fort de l'intercommunalité parmi ses actions pour la protection et la mise en valeur de l'environnement.

Construire « une vallée durable » est une des grandes priorités de son projet de territoire. Cela consiste à favoriser un développement harmonieux du territoire dans les relations entre les habitants et leur environnement.

🌿 Trois sites Natura 2000 et un Grand Site de France

La communauté de communes mène des actions de préservation des espèces et habitats sur les trois sites Natura 2000 dont elle est gestionnaire. Elle assure également la mise en valeur et la protection du Grand Site de France Gorges de l'Hérault qui s'étend sur 10 communes et près de 21 000 hectares.

🌿 Un territoire engagé pour la nature



Depuis fin 2019, la vallée de l'Hérault est identifiée comme « Territoire engagé pour la nature », une reconnaissance du Ministère de la Transition écologique et solidaire, de Régions de France, de l'Office français de la biodiversité et de l'Agence de l'eau. L'atlas de la biodiversité s'inscrit parmi les projets concrets et innovants qu'elle va mener dans ce cadre.

Qui peut contribuer ?

🦉 Un atlas priorisé sur la plaine agricole

Les espaces naturels de la vallée de l'Hérault sont déjà bien connus grâce à Natura 2000. Les inventaires vont donc donner la priorité à des espaces moins explorés, en particulier la plaine agricole. L'ensemble des habitants des 28 communes du territoire intercommunal sera invité à participer.

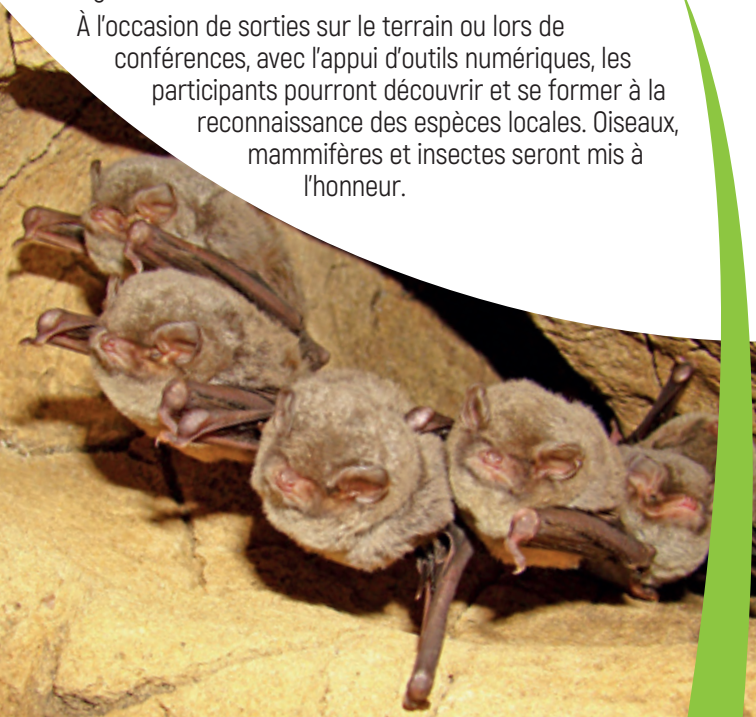
🦉 Toutes les contributions sont bienvenues

L'atlas de la biodiversité de la vallée de l'Hérault est l'occasion pour les scolaires, associations, agriculteurs et habitants du territoire de prendre part à un véritable programme de sciences participatives !

🦉 Comment va se traduire la participation de la population ?

Avec l'appui de scientifiques et d'associations expertes, les volontaires (habitants, scolaires, agriculteurs, viticulteurs...) vont contribuer durant trois ans à la réalisation d'inventaires d'espèces animales et végétales.

À l'occasion de sorties sur le terrain ou lors de conférences, avec l'appui d'outils numériques, les participants pourront découvrir et se former à la reconnaissance des espèces locales. Oiseaux, mammifères et insectes seront mis à l'honneur.





Et après les inventaires ?

🐝 Une concertation publique

Suite aux inventaires, une concertation publique invitera l'ensemble des acteurs à participer à une réflexion.

Celle-ci devra permettre, d'ici fin 2023, d'identifier les actions qui seront menées pour mieux préserver la biodiversité à l'échelle intercommunale.

🐝 Des actions concrètes pour préserver la faune et la flore locales

Plantation de haies, petits aménagements pour faciliter le passage ou le maintien de la faune, poursuite de certains inventaires, prise en compte de l'atlas dans les plans locaux d'urbanisme... de nombreuses propositions d'actions concrètes seront examinées en concertation avec la population et les acteurs du territoire.

🐝 Des résultats partagés avec la population

Les résultats des inventaires et réflexions concertées seront partagés avec la population en 2023. Au terme de ce programme participatif, des outils concrets seront mis à disposition du public afin que ces nouvelles connaissances soient utiles et utilisées par tous.



VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**Envie de participer
aux inventaires de la faune
et de la flore locales ?**

🐦 Contactez-nous :

**abc@cc-vallee-herault.fr
04 67 57 00 08**

**🐦 Suivez les actualités
et sorties :**

www.cc-vallee-herault.fr

**👍 www.facebook.com/
VALLEDELHERAULT**

Communauté de communes
Vallée de l'Hérault
2 parc d'activités de Camalcé
BP 15 - 34150 Gignac
04 67 57 04 50



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ